

RÈGLES DE CONDUITE 2025-2026

Pour ma réussite

RÈGLES Ici, à l'école secondaire Roger-Comtois :	RAISONS	CONSÉQUENCES – GESTES DE RÉPARATION		MESURES D'AIDE
<u>RESPECT</u> <i>Je respecte les personnes en gestes et en paroles.</i>	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les droits de l'individu; Se comporter en citoyen responsable; Créer un climat harmonieux, sécuritaire et propice à l'apprentissage et à la réussite. 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement verbal Réflexion ou copie en lien avec l'événement Prendre le devoir non fait 	<ul style="list-style-type: none"> S'excuser oralement ou par écrit Réparer, replacer, ramasser ou remplacer du matériel Rembourser un vol 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de prévention diverses Activité et conférence sur différents thèmes Groupe d'entraide
<u>ASSIDUITÉ</u> <i>Je suis présent et ponctuel à tous mes cours, du début à la fin de la période.</i>	<ul style="list-style-type: none"> Développer de bonnes habitudes; Favoriser les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite; Se respecter et respecter les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Facturation ou réparation Confiscation de l'objet Perte de pause 	<ul style="list-style-type: none"> Aider les autres (ex : aider à faire un travail ou un devoir) Travaux communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Activités de valorisation et reconnaissance Réflexion dirigée
<u>TRAVAUX ET DEVOIRS</u> <i>Je fais et remets mes travaux, projets et devoirs à temps, complets et bien faits.</i>	<ul style="list-style-type: none"> Se responsabiliser dans ses apprentissages et sa réussite; Permettre une évaluation complète des apprentissages; S'engager à faire ses devoirs pour réussir. 	<ul style="list-style-type: none"> Reprise de temps Placer l'élève en retrait Retenue le midi Référence au local retrait Perte de privilège 	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir une affiche sur le respect, sur la propreté, sur le rappel d'une règle, etc. Offrir une carte accompagnée d'un texte de réconciliation 	<ul style="list-style-type: none"> Étroite collaboration avec le parent Discussion informelle Rencontre avec un intervenant de l'école Suivi personnalisé avec un intervenant de l'école
<u>MATÉRIEL ET ENVIRONNEMENT</u> <i>Je respecte le matériel et l'environnement.</i>	<ul style="list-style-type: none"> Se donner un milieu de vie propre, agréable et stimulant en utilisant de façon responsable le bien commun. 	<ul style="list-style-type: none"> Retour à la maison Retenue lors d'une journée de congé 		
<u>MATÉRIEL NÉCESSAIRE</u> <i>J'apporte mon agenda et le matériel nécessaire à chacun de mes cours.</i>	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le travail demandé; S'engager activement dans les activités; Éviter les déplacements inutiles. 			

RÈGLES DE CONDUITE 2025-2026

Pour ma réussite

RÈGLES Ici, à l'école secondaire Roger-Comtois :	RAISONS	CONSÉQUENCES – GESTES DE RÉPARATION		MESURES D'AIDE
<p><u>CODE VESTIMENTAIRE</u></p> <p><i>Dès mon arrivée à l'école, pendant l'heure du dîner et jusqu'à mon départ de l'école, ma tenue vestimentaire doit être conforme au règlement se trouvant en annexe 1.</i></p> <p><i>Le code vestimentaire de l'ESRC est en vigueur dès la première journée de classe et ce jusqu'à la fin de la session d'évaluations de juin.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ces précisions vestimentaires sont mises en place pour respecter l'environnement de l'école et ses valeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exclusion d'une activité spéciale ▪ Avis écrits aux parents ▪ Suspension interne ▪ Suspension à l'externe ▪ Changement d'école 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une enquête ou une entrevue sur une des valeurs privilégiées à l'école ▪ Prendre des responsabilités dans le groupe, dans l'école ▪ Pairage ▪ Récupération régulière, intensive 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille de route ▪ Contrat d'engagement ▪ Plan d'intervention ▪ Suivi agenda ▪ Référence à des services
<p><u>APPAREILS ÉLECTRONIQUES</u></p> <p><i>À l'école secondaire Roger-Comtois, dans les salles de cours, il est interdit d'utiliser le cellulaire, les écouteurs et autres appareils mobiles personnels sauf sur autorisation de l'enseignant. J'éteins et je range mes appareils avant d'entrer en classe.*</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la sécurité, l'intégrité et le respect des autres; ▪ Permettre un climat de classe favorable aux apprentissages; ▪ Ouverture au numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'appareil électronique est remis à la direction. La direction assure le suivi auprès de l'élève et de ses parents. ▪ L'enseignant communique avec les parents. 		

* Conformément à la Directive du ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire et au Cadre de référence relatif à l'utilisation du Web 2.0 et des médias sociaux du Centre de services scolaire de la Capitale.